

BEATA KĘDZIA-KLEBEKO

Université de Szczecin

## L'origine d'une peur incarnée – Gilles de Rais vel Barbe bleue par Charles Perrault

ABSTRACT: In 1695 Charles Perrault offered to Mademoiselle, a Grand-niece of Louis XIV, a book calligraphed by a copyist. It contained five “Tales of Mother Goose” and one of them carried the title “Bluebeard”. Originally, Bluebeard was a character from oral tradition stories describing him attacking his successive wives and children. He is also associated with the awful history of Gilles de Rais, sodomite and assassin. Gilles de Rais (or Retz) was a great Lord belonging to one of the most influential French families at the beginning of the 15th century. As a former companion in arms of Joan of Arc, he “supposedly lost his mind at the same time, as his friend was losing life”. The bloody nature of his crimes is obvious, as much as in the story of Perrault, where we encounter dead women with slit throats, attached to the wall, whose bodies “shined with curdled blood”. In literary tradition, the character still arouses interest of writers and undergoes many transformations. Thus, it is interesting to provide a brief overview of this Knight in retreat, alchemist and practitioner of occult arts, “who has committed countless crimes in his castles of Machecoul and Tiffauges, [...]” and who was arrested and hanged in 1440.

KEY WORDS: Tales, collective memory, literary and historical character, archetype, life story of Gilles de Rais, Alchemy

Jusqu'à nos jours les *Contes* de Charles Perrault restent indéniablement les plus populaires récits lus dans le monde entier. Parmi ceux-ci, le conte intitulé *Barbe Bleue* présente un caractère spécifique représentant un anti-héros dont l'histoire se termine par la mort donnée par une main vengeresse. Tout comme l'auteur qui reste dans l'ombre, les sources d'inspiration du conte *Barbe Bleue* ne sont pas identifiées de façon très certaine. Pourtant les chercheurs sont persuadés que l'auteur n'est pas resté indifférent à l'identité de Gilles de Rais, personnage historique et réel, populaire dans la région d'origine de Charles Perrault. L'objectif de la présente communication serait de suivre ce personnage gravé dans la mémoire collective et qui est devenu dans la conscience lectorale généralisée

une figure imaginaire du tabou transgressé et de la morale professée au bénéfice des générations.

En 1695, Charles Perrault offre à Mademoiselle Elisabeth-Charlotte d'Orléans, petite-nièce de Louis XIV, un cahier manuscrit, calligraphié par un copiste et richement relié. Le volume contient cinq « contes de ma mère l'Oye », expression générique inscrite dans une pancarte qui sert de cartouche au frontispice de F. Clouzier et qui signifie à l'époque « contes de bonne femme ». Le recueil contient, dans l'ordre : *La Belle au bois dormant*, *Le Petit Chaperon rouge*, *La Barbe-Bleue*, *Le Chat botté*, *Les Fées*.

Deux ans plus tard, en 1697, la publication paraît officiellement, intitulée alors *Les Histoires, ou Contes du temps passé avec des moralités* comprenant huit contes (*La Belle au bois dormant* ; *Le Petit Chaperon rouge* ; *La Barbe-Bleue* ; *Le Maître Chat, ou le Chat botté* ; *Les Fées* ; *Cendrillon, ou la Petite Pantoufle de verre* ; *Riquet à la houppe* ; *Le Petit Poucet*) sous le nom du fils de Charles Perrault, Pierre Darmancour qui avait alors dix-neuf ans.

Le genre des contes de fées est à la mode dans les salons mondains à l'époque où les contes sont à la fois d'inspiration orale et littéraire. Le travail que Perrault opère sur cette matière déjà existante, c'est qu'il les moralise et en fait des outils « à l'enseignement des jeunes enfants ». Ainsi, il rajoute des moralités à la fin de chaque conte, signalant quelles valeurs il illustre. Il s'agit d'aviser le public :

Tantôt ce sont des enfants qui pour avoir bien obéi à leur père ou à leur mère deviennent grands seigneurs, ou d'autre qui, ayant été vicieux et déso-béissants, sont tombés dans des malheurs épouvantables. Quelques frivoles et bizarres que soient toutes ces fables dans leurs aventures, il est certain qu'elles excitent dans les enfants le désir de ressembler à ceux qu'ils voient devenir heureux, et en même temps la crainte des malheurs où les méchants sont tombés par leur méchanceté.

PERRAULT, 1695 : 1

Les chercheurs trouvent dans les contes les transcriptions d'histoires populaires de la tradition orale. On ignore cependant lequel de ces récits aurait influencé Charles Perrault dans sa rédaction de *Barbe Bleue*, ayant pour héros un personnage atroce et suscitant l'horreur.

L'histoire racontée par Charles Perrault présente un homme riche qui terrifie toutes les femmes à cause de sa barbe bleue et du fait qu'on ne sait ce que sont devenues ses conjointes successives. Il propose d'épouser l'une des deux filles d'une voisine, et la cadette accepte. Un jour, Barbe Bleue informe sa femme qu'il part en voyage d'affaires. Il lui laisse les clefs de toute la maison, mais lui défend pourtant d'ouvrir un petit cabinet. L'épouse de Barbe Bleue ne s'amuse guère, rongée par la curiosité. Finalement, elle découvre dans le lieu interdit des femmes mortes gisant sur le sol et baignant dans leur sang. La clef qui lui échappe des mains est maculée de sang. Malgré ses efforts pour faire disparaître

la tache, le sang demeure car la clef est magique. À son retour, Barbe Bleue aperçoit le sang sur la clef et souhaite punir sa femme. Elle lui demande un délai pour prier Dieu. Pendant ce temps, elle conjure sa sœur Anne de guetter leurs frères qui ont annoncé leur visite. Ceux-ci arrivent juste avant que leur sœur ne soit égorgée, et tuent Barbe Bleue. Seule héritière des biens de son défunt mari, son ex-épouse les utilise pour marier sa sœur, offrir des charges de capitaine à ses frères et se marier elle-même.

En essayant de définir les sources de *Barbe Bleue*, Pierre Delarue, l'auteur du *Conte populaire français*, en distingue trois formes originelles :

Celle sous laquelle le conte se dit dans tout le reste de l'Europe et au Canada : trois sœurs, enlevées successivement par un monstre, violent le secret de la chambre interdite, mais la troisième échappe par ruse au châtement, rend la vie à ses sœurs, les libère et fait périr le monstre.

Celle qui est la plus répandue en France, à laquelle appartient la version de Perrault : la femme qui a visité la chambre défendue, condamnée à périr, est délivrée par ses frères ou ses parents.

Enfin, une forme déchristianisée originale, particulière au centre de la France, de laquelle a disparu le motif de la chambre interdite ; deux sœurs emmenées par un être diabolique sont sauvées par l'intervention d'êtres divins.

VELAY-VALLANTIN, 1992 : 75

L'examen des versions orales, sans distinction des formes différenciées par Paul Delarue, permet d'y discerner plusieurs éléments récurrents. Ainsi, le meurtrier, dans la majorité des cas, est un « seigneur », un « monsieur », de surcroît un homme riche, « habillé d'or », qui signale par exemple une version guadeloupéenne. Cependant, dans quelques versions, canadiennes et antillaises pour moitié, sa nature monstrueuse est identifiée : ogre, diable ou encore géant ou animal gigantesque.

Pour Catherine Velay-Vallantin, le caractère sanglant des meurtres est évident. Dans le récit de Perrault, le lecteur fait face à une vision fulgurante où la place prépondérante est donnée à des femmes égorgées, attachées le long des murs, et dont les corps « se mirent dans le sang caillé ». L'héroïne du conte qui découvre le spectacle horrifique est alors d'une certaine façon marquée par le sang qui lui couvre les mains : la clé qu'elle laisse tomber d'effroi se tache, du sang gicle sur ses mains. « Le sang, omniprésent, révélateur, dénonciateur, conclusif, est constamment associé à l'impureté et à la saleté » (VELAY-VALLANTIN, 1992 : 76). Les taches de sang constituent un indice de la violation de l'interdit, de la défaillance symbolique de l'héroïne, ainsi celle-ci ne peut les enlever, ne peut les contrôler car, telle une marque indélébile et initiée par le spectacle sanglant, elles rendent désormais la femme visible.

Le sang est versé par Gilles de Rais dont le nom dans l'imaginaire collectif est plutôt associé à la figure de l'ogre qu'à celle d'un vampire avide de sang ;

pourtant, sa principale contribution à la littérature d'imagination a été d'inspirer le personnage de Barbe Bleue. Selon Matei Cazacu, il existe certains indices que l'histoire de Gilles de Rais et de ses crimes était bien connue de Perrault dont la famille était originaire de la région du Poitou et de la Vendée. L'auteur des contes connaissait probablement les textes du procès dont les copies manuscrites circulaient en France dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Leur nombre a augmenté considérablement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et Charles Perrault en tant qu'étudiant en droit en a sûrement fait une lecture juridique.

Un important recueil, le ms.fr 16541 de la Bibliothèque Nationale ayant appartenu au Cardinal César d'Estrées, académicien lui aussi, contient plusieurs procès dont celui de Gilles de Rais. Nicolas Joseph Foucault (1643–1721) avocat, maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1666, avocat général du grand conseil en 1671 [...] possédait aussi dans sa bibliothèque un manuscrit du procès. En 1701, il devient académicien honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la petite Académie dont Perrault avait été membre fondateur.

CAZACU, 2005 : 242

Ainsi, Perrault devait connaître les détails du procès, d'ailleurs il a commencé son histoire par les mots : « Il était une fois un homme qui avait de belles maisons à la ville et à la campagne... ». Cette phrase rappelle selon Matei Cazacu les termes utilisés par deux historiens de la Bretagne qui ont évoqué Gilles de Rais : D'Argentré en 1582 : « De grand et riche entre le plus, ayant de belles maisons », Du Paz, un autre historien breton qui a utilisé la phrase « Ayant de belles maisons, terres et seigneuries » (CAZACU, 2005 : 245).

Qui est enfin le prototype de Barbe Bleue, ce meurtrier sanglant qui éveille tant l'imagination horrifiée des lecteurs ? À la source, on trouve Gilles de Rais (1405–1440)<sup>1</sup>, baron vivant au XV<sup>e</sup> siècle et propriétaire d'énormes richesses lui venant de son père, de sa femme et de son grand-père.

Ses terres se trouvaient en six ou sept provinces, de la Manche à la Garonne, en Normandie, en Bretagne, dans la Maine, l'Anjou, le Poitou et l'Aunis : vingt-cinq en Bretagne, presque toutes groupés dans la baronnie de Rays ; vingt et une en Poitou ; neuf en Anjou ; quatre dans le Maine et l'Aunis ; deux en Touraine et une en Guyenne.

BOURDEAUT, 1924 : 80

Il fut nommé par Charles VII maréchal de France à l'âge de vingt-quatre ans et possédait le privilège d'ajouter des fleurs de lys sur son blason – « privilège qu'il ne partageait qu'avec Jeanne d'Arc » (CAZACU, 2005 : 11).

<sup>1</sup> La date de naissance de Gilles de Rais n'a pas encore été établie avec certitude, M. Cazacu propose la date du 1<sup>er</sup> septembre 1405, date de célébration par l'Église de Saint Gilles (fêté le 1<sup>er</sup> septembre).

Gilles de Rais figure pourtant parmi les grands tortionnaires de l'histoire dont certaines chroniques laissent penser « qu'il a pu boire le sang de ses victimes. Ancien compagnon de Jeanne d'Arc, maréchal de France, il était réputé pour sa bravoure » (CHERPILLOD, 2000 : 361). Démobilisé, il s'est retiré sur ses terres de Tiffauges où, pour éviter le désœuvrement, il s'est initié à l'alchimie, puis à la magie noire. Dans l'espoir de trouver le secret de la pierre philosophale dans le sang, il a fait enlever et torturer des dizaines de jeunes enfants. Le nombre estimé de ses victimes se situait entre cent quarante et trois cents. « Le duc de Bretagne, alerté par la rumeur publique concernant la disparition de ses enfants, a fait comparaître Gilles de Rais devant les tribunaux civils et ecclésiastiques » (MARIGNY, 2011 : 61). Pendant les procès, ce dernier a exprimé son repentir, ce qui ne lui a pas évité la condamnation à mort puis l'exécution à Nantes en 1440.

Pour Georges Bataille, ce malheureux comportement s'explique partiellement par l'éducation – ou plutôt par son absence – qu'a subie le jeune Gilles de Rais, devenu orphelin à l'âge de dix ans environ. Sa mère est morte, probablement en donnant naissance à son deuxième fils René en 1414, son père a quitté la famille en 1415 souffrant atrocement, peut-être de la malaria, qu'il a évoquée dans son testament. L'enfant devait suivre son éducation sous la tutelle de « deux ecclésiastiques, Georges Boussac, prêtre et licencié ès droit. [...] Le deuxième précepteur était Michel de Fontenay, prêtre à Angers » (CAZACU, 2005 : 45). Son grand-père Jean de Craon s'est chargé de Gilles à la mort du père. L'année même de la mort de son propre fils : il lui a donné une éducation désastreuse.

Non seulement il lui a mis son exemple sous les yeux, mais il l'a follement abandonné à l'oisiveté et aux désordres de l'enfance. Nous connaissons par les déclarations de Gilles lui-même, au procès, ce que fut, à partir de la onzième année, cette enfance sauvage et violente : il (Gilles) dit qu'au temps de sa jeunesse [...] il avait pour son plaisir et selon sa volonté fait tout le mal qu'il pouvait et qu'il mettait son espérance et son intention dans les actes illicites et malhonnêtes qu'il faisait.

BATAILLE, 1979 : 242

À l'âge de 27 ans, Gilles de Rais a hérité de toute la fortune immobilière de son grand-père. Malheureusement, son immense prodigalité durant les années de guerre aux côtés de Charles VII a réduit ses biens à la ruine et l'a condamné à la disgrâce royale en 1435. Il est frappé d'un interdit de vendre terres, seigneuries et rentes. Des lettres royales, il ressortait que parmi la fortune dilapidée en six ans, se trouvaient 41 châteaux, les terres, les rentes, etc. Gilles, déclaré « prodigue notoire », vendait ses biens pour la moitié de leur prix réel ou en acceptant en échange un paiement en nature.

Ainsi, Gilles de Rais apparaît comme un homme hors du commun, hors raison, dévoyé, en rupture avec la société de son temps. Ses défenseurs d'hier et

d'aujourd'hui, ceux qui parlent de procès truqué, le reconnaissent malgré tout coupable de certains forfaits, de ceux qu'il ne semble, en aucun cas, possible de récuser : «[...] comme de malmenier, les armes aux mains, les seigneurs du voisinage, de conduire ses troupes à piller ici et là, et même de s'adonner à l'alchimie pour chercher à fabriquer de l'or à la sorcellerie peut-être pour s'assurer l'aide des démons » (HEERS, 2005 : 143). Il vivait entouré de ses compagnons d'art, de petits seigneurs besogneux et de petits parents à sa solde, jouant le rôle de mécène, ayant des troupes d'acteurs à son service, ses valets capables du pire et ses hommes de main, ses magiciens charlatans. Pour faire face à ses dépenses Gilles de Rais s'est adonné à l'alchimie, en essayant de recouvrer la fortune en transmutant le plomb en or grâce à la pierre philosophale et à la magie noire. Évidemment, le résultat n'a jamais été atteint mais a contribué à précipiter définitivement la ruine du maréchal enflant des bruits sinistres, soulevant une rumeur qui l'accusait, faisait de lui un monstre, surtout il s'agissait des messes noires auxquelles Gilles de Rais participait à son château avec ses compagnons.

Lors du procès, le procureur de la cour épiscopale a désigné lui-même le responsable de cette prospection et de ces engagements de mages, qui étaient aussi des invocateurs du démon :

Le sire de Rais envoya ledit Gilles de Sillé, alors son serviteur, son complice, son facteur, son instigateur et son soutien, dans plusieurs et diverses parties du monde, en diverses régions et plusieurs lieux, pour chercher et voir s'il pourrait repérer et lui amener des devins et des devineresses, des évocateurs et des conjurateurs qui puissent lui faire avoir de l'argent. Lui révéler et découvrir des trésors cachés, l'initier à d'autres arts magiques, lui procurer de grands honneurs et lui permettre de prendre et de tenir des châteaux et des villes.

HEERS, 2005 : 145

Georges Bataille rapporte que ce Gilles de Sillé, qui était en fait le cousin de Gilles de Rais et l'un de ses capitaines, dépêche Eustache Blanchet, autre familier et confident du seigneur, « en Italie et à Florence » (BATAILLE, 1979 : 210). Aussitôt arrivé le mage d'Italie, Gilles a décidé qu'ils feraient ensemble l'essai des livres magiques et de leurs formules. Après le dîner, des cierges à la main, ils allaient dans la grande chambre basse du château de Tiffauges, traçaient sur le sol, à la pointe de l'épée, plusieurs cercles « contenant des signes en manière d'armoiries » (1979 : 151), puis allumaient des charbons placés dans un pot. Ils jetaient par terre de la « poudre magnétique », encens, myrrhe et aloès. Ils demeuraient là pendant plus de deux heures, tantôt assis, tantôt debout, « évoquant les démons et s'efforçant de le faire bien », lisant à tour de rôle dans leur livre la formule magique : « Je vous conjure, Bel..., par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par la Vierge Marie et tous les saints, d'apparaître ici en personne, pour parvenir avec nous et faire notre volonté » (1979 : 151). Ils ne voyaient rien venir.

L'enquête tenue entre le 18 septembre et le 8 octobre 1440, prend en considération, selon Cazacu, les déclarations de quatre-vingt-deux personnes de Nantes et de Vendée. Leurs dépositions ont été enregistrées dans le procès civil. « Les témoignages ainsi que les aveux d'Henriet Griart, et de Poitou étaient convergents. Tous accablaient Gilles de Rais et ses serviteurs, ainsi que deux pourvoyeuses d'enfants » (CAZACU, 2005 : 157). Henriet Griart, familier et complice de Gilles, confessait que, parmi les enfants livrés à Machecoul et même à Nantes, la majeure partie « furent prins parmi ceulx qui demandaient aumosne tant chez ledit Gilles qu'en d'autres lieux » (BATAILLE, 1979 : 278). Les enfants étaient conduits dans la cour ou dans les cuisines. De jeunes garçons faisaient de longues marches depuis les campagnes voisines à la recherche de travail, dans l'espoir d'avoir à manger. La vie au château promettait de la nourriture et des vêtements convenables, la protection du froid et de la faim. Parfois, il s'agissait d'une simple curiosité qui, selon Bataille, poussait la jeunesse à ces déplacements pour voir de près les gens du château, si bien habillés, bien armés, prestigieux et sans doute généreux. Lorsque le sire de Rais y résidait, l'hôtel de La Suze, à Nantes, recevait souvent des jeunes gens en quête de petits travaux, proposant leur aide. Jeanne, femme de Guibelet Delit de Nantes, vint dire qu'elle avait perdu un fils de sept ans « qui frequentoit à la Suze un nommé Cherpy, queu (cuisinier) du sire de Rais » (1979 : 160); elle apprit qu'on avait vu « ledit enfant sortir dans les cuisines audit lieu de la Suze » (1979 : 160), mais n'eut jamais d'autres nouvelles et le savait disparu. Jean, âgé de quatorze ans environ, fils de Jean Hubert et de sa femme, paroissiens de Saint-Vincent de Nantes, était allé à la maison La Suze et, revenu chez ses parents, dit qu'il avait nettoyé la chambre du sire de Rais, « ce pour quoi lui fut donné dans ladite maison un pain qu'il porta et donna à sa mère; et il lui dit aussi qu'il était dans les bonnes grâces dudit sire qui lui faisait boire du vin blanc; aussi retourna-t-il aussitôt dans cette maison de la Suze, et il ne fut plus revu par ses parents » (1979 : 160).

Il ne s'agissait pas de simples coïncidences. Trop nombreux étaient les parents qui désignaient le suspect et disaient comment l'enfant, « très beau » généralement, avait été enlevé; quelques-uns d'ailleurs prenaient la décision volontairement d'envoyer les enfants au château et ignoraient les ragots. Ils étaient consentants, toujours persuadés que le sort de l'enfant serait meilleur et bien assuré s'il était « page », bien habillé et mieux nourri, ainsi libéré des soucis du quotidien. Indéniablement, le passage à Tiffauges, au château de Rais et spécialement à la tour qui « servait de théâtre à ses débauches » (VALLS DE GOMIS, 2005 : 50) mettait généralement fin à la vie des enfants élus.

Rolland Villeneuve met l'accent sur le sadisme qu'enflammait encore le scénario gothique, où l'horreur naissait de la manipulation, de la feinte et du suspense :

Ses complices ayant bâillonné les bambins terrorisés et les ayants pendus à un crochet de fer, il ordonnait de couper la corde, et, prenant les malheureux sur ses genoux, les rassurait en les cajolant. Par un détour purement diabolique, il volait ainsi leur affection, n'obtenant de plaisir réel que lorsque ses victimes avaient souri avant de trépasser. Alors que sauvées en apparence, débordant de reconnaissance, elles souriaient et reprenaient leurs couleurs naturelles, avec des soins d'artiste, il leur incisait lentement le cou et, tandis que le jaillissement du sang par saccades régulières l'inondait, il les contemplait languissantes, buvait leur dernier souffle, puis les polluait avec toute la rage d'un monstre en rut.

VILLENEUVE, 1991 : 230–231

La fascination qu'exerce Gilles de Rais sur le public n'échappe évidemment pas aux goûts de plusieurs écrivains, particulièrement ceux du Marquis de Sade qui le compare non à un monstre mais à un simple instrument des dessins mystérieux de Dame Nature (PRAZ, 1998 : 102). Sade s'inspire d'ailleurs des tortures de Rais pour ébaucher certaines pratiques de ses libertins, comme p.ex. le comte de Guermande chez qui la vue du sang, et parfois son ingestion, provoque un vif plaisir. C'est par la bouche de Justine que Sade évoque Rais :

Le meurtre, le plus exécration des crimes serait-il donc pour eux comme pour ce célèbre Maréchal de Retz une sorte de jouissance dont la cruauté exaltant leur perfide imagination, pût plonger leurs sens dans une ivresse plus vive.

SADE, 1973 : 184

L'histoire littéraire offre de nombreux exemples de métamorphoses du personnage de Barbe Bleue faisant allusion à Gilles de Rais dont l'histoire est reprise par des romanciers connus, en commençant par Joris-Karl Huysmans et en terminant par Amélie Nothomb. La tradition littéraire et populaire a permis d'enraciner le personnage de Barbe Bleue dans la mémoire collective de notre culture. Gilles de Rais a évolué dans le mythe de Barbe Bleue en changeant son statut de maréchal, passant du compagnon d'arme brave, fortuné et puissant à l'archétype du tueur d'enfants et, d'après les convictions plus modernes, à celui de tueur de femmes. Néanmoins, cette même mémoire collective fait de Barbe Bleue l'emblème caractéristique du crime et de la cruauté. Il est évident que la barbe représente l'un des symboles de la virilité qui, de plus, par sa couleur a été investie de « pouvoirs mystérieux » (CAZACU, 2005 : 159) ; par ailleurs, la couleur bleue a souvent été associée à la douleur et en conséquence à la couleur du sang. Ainsi, cette marque de Gilles de Rais, investie d'une virilité qui apporte la mort ne pourrait plus être enlevée ou même changée sans détruire l'idée du personnage lui-même. Il sera toujours un homme farouche, « à la voix terrible, au cœur dur et froid comme l'acier, aux yeux secs et méchants, à la barbe d'azur sombre » (BOSSARD, 1989 : 420), tel que nous l'ont peint les récits des contes et légendes.



## Bibliographie

- BATAILLE Georges, 1979 : « Acte d'accusation, articles XXIV–XXV ». In : IDEM : *Le procès de Gilles de Rais*. Paris : Pauvert.
- BOSSARD Théodore-Eugène, 1997 : *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe Bleue*. Paris : Éd. Jérôme Millon.
- BOURDEAUT Arthur, 1924 : « Chantocé, Gilles de Rais et les ducs de Bretagne ». *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, n° V.
- CAZACU Matei, 2005 : *Gilles de Rais*. Paris : Texto.
- CHERPILLOD André, 2000 : *Gilles de Rais, un grand seigneur, sodomite et assassin*. Autoédition.
- HEERS Jacques, 2005 : *Gilles de Rais*. Paris : Perrin.
- MARIGNY Jean, 2011 : *Vampires, de la légende au mythe moderne*. Paris : Éd. de la Martinière.
- PERRAULT Charles, 1695 : *Préface*. Document numérisé, <<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-101479&M=tdm>>. Date de consultation : le 10 février 2016.
- PAZ Mario, 1998 : *La Chaire la mort et le diable dans la littérature du XIX<sup>e</sup> s.* Paris : Gallimard.
- SADE Donatien Alphonse François de, 1773 : *Justine et les malheurs de la vertu*. Paris : Poche.
- VALLS DE GOMIS Estelle, 2005 : *Le vampire au fil des siècles. Enquête autour d'un mythe*. Paris : Cheminements.
- VELAY-VALLANTIN Catherine, 1992 : « Barbe-bleue, le dit, l'écrit, le représenté ». *Romantisme*, n° 78, <[http://www.persee.fr/doc/roman\\_0048-8593\\_1992\\_num\\_22\\_78\\_6080](http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1992_num_22_78_6080)>. Date de consultation : le 10 février 2016.
- VILLENEUVE Roland, 1991 : *Loups garous et les vampires*. Paris : Bordas.

## Note bio-bibliographique

Beata Kędzia-Klebeko est professeur à l'Université de Szczecin à la Chaire de Philologie romane, auteure de nombreuses publications dans le domaine de la sociologie de la littérature et celui de la didactique de la littérature. Ses préoccupations principales comprennent la question du patrimoine littéraire et culturel ainsi que sa réception par le lecteur moderne. Membre du groupe international francophone de recherches dans la perspective historique et comparatiste HELICE (Histoire de l'Enseignement des Littératures, Comparaisons Européennes), près de l'Université de Cergy-Pontoise. Dernière parution : B. Kędzia-Klebeko et al. : *Croyance – Vérité – Mensonge*. Szczecin : Éd. Université de Szczecin, 2014, B. Kędzia-Klebeko et al. : *Enquête du bonheur*. Szczecin : Éd. Université de Szczecin, 2016.